

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma**  
**Sous-Direction Fonctions Support**  
**Département Achats et Logistique**  
**Adresse : Cité évolutive Naâma**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N°07/AT/DOT45/SDFS/DAL/2024 (Relance)**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Naâma lance un avis de consultation national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Travaux d'Aménagement selon la nouvelle charte ACTEL AIN SEFRA**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux entreprises et aux groupements momentanés qualifiés dans le domaine des travaux bâtiment et titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle **principale (Bâtiment catégorie 1 et plus)**.

Les entreprises intéressées par la présente consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma**  
**Département Achats et Logistique**  
**Adresse : Cité évolutive Naâma**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **deux mille dinars algériens (2 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

**Compte en dinars N° 001 00730 0300 000 072 94**

**Présentation des offres :**

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N°07/AT/DOT45/SDFS/DAL/2024 (Relance)**

**(Objet de la consultation: Travaux d'Aménagement selon la nouvelle charte ACTEL AIN SEFRA**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma**  
**SECRETARIAT DOT**  
**Adresse : Cité évolutive Naâma**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **huit (08) jours calendaires** de **08h00** à **13h00** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation nationale dans le site web safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00** mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.